



## Technicien(ne) en loisirs

**Municipalité:** Saint-Boniface

**Date limite :** 2022-04-18

**Nom du concours :** RH-loisirs2022

### Description de l'emploi

À ce titre, le technicien en loisirs :

- Planifie, organise, coordonne et évalue diverses activités et événements;
- Élabore la programmation des activités et participe à la mise en œuvre;
- Détermine les besoins logistiques;
- Fait la promotion des activités;
- Effectue divers travaux au niveau technique à la bibliothèque;
- Tient à jour l'inventaire des équipements et du matériel;
- Élabore, maximise et tient à jour l'horaire d'utilisation des plateaux, des salles et autres lieux;
- Reçoit et traite les demandes des utilisateurs;
- Reçoit et traite les plaintes et les requêtes et fait le suivi avec les différents intervenants;
- Assister les services municipaux dans leurs besoins en communication;
- Accomplit toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur.

Cette description n'est pas limitative, mais indicative des tâches à accomplir et reflète les éléments généraux du travail et ne doit pas être considérée comme une énumération détaillée de toutes les tâches à accomplir.

### Critère d'emploi

#### Exigences

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en techniques d'intervention en loisir ou être titulaire d'un diplôme d'études universitaires au baccalauréat en kinésiologie ou au baccalauréat en intervention sportive ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente;
- Réussir le processus de qualification (Microsoft Officie, français écrit, test psychométrique).

#### Compétences recherchées

- Être apte à résoudre des problèmes;
- Avoir de la rigueur;
- Faire preuve d'autonomie;
- Avoir une orientation vers la clientèle;
- Avoir de bonnes interactions au travail;
- Démontrer une excellente connaissance de la langue française parlée et écrite de même que des habiletés marquées pour la rédaction.



## Municipalité de Saint-Boniface

---

### **Horaire de travail**

33 heures/semaine.

Peut être appelé à travailler en dehors de l'horaire régulier selon les dispositions de la convention collective relatives à l'horaire des techniciens en loisirs.

### **Salaire**

À déterminer en fonction de l'expérience

### **DURÉE :**

Poste permanent temps plein.

### **Comment soumettre votre candidature**

Pour postuler, vous devez envoyer votre CV avant 23 h 59 le 18 avril. Toutes les demandes d'emploi doivent être soumises par courriel de la municipalité à l'adresse suivante : [dirloisirs@ville.saint-boniface.ca](mailto:dirloisirs@ville.saint-boniface.ca) . Une copie du dernier relevé de notes officiel académique et/ou l'original du diplôme sera exigé lors des examens et/ou de l'entrevue. Nous vous remercions à l'avance de votre candidature. Cependant, seules les personnes retenues seront contactées.